

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Accueil de jour pour personnes sans domicile fixe - Accompagnement social global et contractualisation pour les bénéficiaires du RSA domiciliés à l'Accueil de Jour Marceau Consolat : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Accueil de Jour Marceau Consolat

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par l'association Accueil de Jour Marceau Consolat.

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'action concerne 5000 personnes dont 500 à 700 Bénéficiaires du RSA sur le territoire marseillais. Elle consiste à accueillir et accompagner des BRSA sans résidence stable bénéficiant d'une élection de domicile. Elle constitue le point de départ de l'accompagnement.

L'association s'inscrit en effet dans le dispositif national « Accueil, Hébergement, Insertion » qui vise à offrir aux personnes en grande difficulté sociale un accompagnement global et individualisé, en répondant aux situations d'urgence par une aide immédiate, et en mobilisant un accompagnement social favorisant l'insertion.

Celui-ci est assuré par un personnel diplômé et expérimenté (y compris dans la rue si nécessaire) afin d'assurer l'accès et le maintien des droits et favoriser l'insertion. Chaque travailleur social accompagne et contractualise environ 70 BRSA.

Deux sites situés dans le Centre Ville de Marseille sont mis à disposition : le site « Marceau » dans le 2^{ème} arrondissement et le site « Consolat » dans le 1^{er} arrondissement. Les personnes sans résidence stable peuvent bénéficier d'un lieu ressources accessible toute l'année 6 jours sur 7, en sachant que l'association intervient également dans la rue.

L'action intègre :

- une aide aux démarches administratives, à l'accès et maintien des droits (RSA, CMU) ;
- un accompagnement santé par une équipe spécialisée : pré-diagnostic, petits soins réalisés sur place, accompagnement vers les lieux de soins ;
- un accompagnement spécifique logement en lien avec le dispositif d'hébergement d'urgence et les dispositifs d'accès au logement ;
- des animations collectives : module emploi avec rédaction de CV, ateliers culturels, santé ;
- une contractualisation pour les BRSA domiciliés à l'ADJ non accompagnés par ailleurs, avec la particularité d'un flux important, compte tenu de l'errance de ce public.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action 2016 :

- 7.446 personnes rencontrées dont 1 148 personnes rencontrées dans la rue par l'équipe mobile ;
- 2.033 personnes accompagnées ;
- 1.059 BRSA ont bénéficié des interventions de l'association et 424 BRSA d'entre eux ont été contractualisés ;
- Sur ces 424 BRSA :
 - 18 BRSA ont été accompagnés par l'équipe mobile ;
 - 47 BRSA ont bénéficié d'un accompagnement à la santé par l'équipe sociale et les infirmiers ;
- 877 contrats ont été signés : 41% sur le volet social, 28% sur le volet logement et 14% sur le volet emploi ;
- Sur les 150 sorties du dispositif de contractualisation de l'ADJ Marceau, il est attesté les éléments suivants :
 - 51 personnes ont eu accès à un logement ou un hébergement dont 78% ont bénéficié d'un logement autonome ;
 - 18 personnes ont été radiées de l'élection de domicile ;
 - 15 déménagements ;
 - 8 changements de référent ;
 - 6 personnes ont obtenu l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ;
 - 8 personnes ont accédé à l'emploi ;
 - 2 personnes ont bénéficié du RSA activité.

Bilan intermédiaire de l'action 2017 couvrant la période du 01/01/2017 au 30/06/2017

- 289 BRSA ont été contractualisés;
 - 89 BRSA sont accompagnés par la structure sans contractualisation ;
- Ces 378 BRSA ont bénéficié de 1.563 entretiens (moyenne de 4.13 entretiens par personne), ce qui met en évidence l'accompagnement soutenu réalisé ;
- 5.590 interventions totalisées (aide administrative, accès à diverses prestations) ;
 - 344 contrats signés ;
 - les 44 sorties du dispositif de contractualisation de l'ADJ Marceau ont concerné principalement :
 - l'accès à un logement ou hébergement ;
 - la radiation de l'élection de domicile ;
 - les déménagements ;
 - 5 personnes sont sorties du dispositif pour un emploi ou d'autres ressources.

Il convient de noter que 130 BRSA non repérés par la CAF comme relevant de l'Accueil de Jour Marceau Consolat et non contractualisés ont été identifiés dans la perspective d'une contractualisation prochaine.

Le déroulement de l'action au cours des années 2016 et 2017 s'est effectué dans un contexte financier difficile. Courant 2017, la structure a engagé un plan d'économies avec la suppression de 4.2 ETP dans les effectifs et la fermeture d'une journée sur le site Marceau. Les effets financiers de la restructuration se concrétiseront en 2018.

Il est proposé de renouveler cette action du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Il vous est proposé d'accorder un financement de **461.000,00 €** à l'Association Accueil de Jour Marceau Consolat selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

<p>ACCUEIL DE JOUR MARCEAU CONSOLAT</p> <p><u>Statut</u> : association</p> <p><u>Adresse siège social</u> : 2, Boulevard de la Libération 13001 MARSEILLE</p> <p><u>Nom du Président</u> : Monsieur Jean-Marc FLAMBEAU</p> <p><u>Nom du correspondant</u> : Monsieur Jean-Marc THONNAT</p>	<p>Accueil de jour pour les personnes sans domicile fixe – Accompagnement social global et contractualisation pour les bénéficiaires du RSA domiciliés à l'Accueil de Jour Marceau Consolat</p> <p>du 01/01/2018 au 31/12/2018</p> <p>Marseille</p>	<p>5.000 personnes dont 500 et 700 BRSA par an</p>	<p><u>Montant total de l'action</u> : 1.736.398,00€</p> <p><u>Montant accordé Année 2017</u> : 461.000,00€</p> <p><u>Montant proposé Année 2018</u> : 461.000,00€</p> <p><u>Cofinancements</u> : Etat ; 982.235,00€ Région : 62.000,00€ Politique de la Ville : 46.961,00€ Intercommunalité : 50.000,00€ Autre : 134.202,00€</p> <p>pas d'autofinancement</p>	<p>2017.9.169</p> <p>INS-000921</p> <p>CTD du 29./09/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2017</p>
---	--	--	--	---

Cette dépense d'un montant total de 461.000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

